

EAUX USÉES

1) - ABONNÉS RACCORDÉS AU RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Facturation Prix m3 (TVA 10 % et 5,5 %)

SMPAS	HT	Taxe modernisation	TVA 10 % sur Taxe modernisation	Total des taxes	TTC
	0,69 €	0,16 €	0,09 €	0,25 €	0,94 €

Prix auquel il convient de rajouter celui du traitement par la station d'épuration gérée par la CCCPS et affermée à SUEZ

Abonnement annuel (collecte) (TVA 10 %)

SMPAS	HT	TVA 10 %	TTC
	39,00 €	3,90 €	42,90 €

Tarification "traitement" (TVA 10 %)

SMPAS ou SUEZ (*)	HT/m3	TVA 10 %	TTC
	0,4878 €	0,05 €	0,54 €

Abonnement annuel (traitement) (TVA 10 %)

SMPAS ou SUEZ (*)	HT	TVA 10 %	TTC
	40,35 €	4,04 €	44,39 €

(*) Selon les communes, la facturation peut être faite indifféremment par le SMPAS ou SUEZ
Les tarifs actuels sont identiques, mais SUEZ n'est pas tenu de les harmoniser dans le temps

2) - ABONNÉS NON RACCORDÉS AU RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT (SPANC)

Participation annuelle (TVA 10 %)

SMPAS	HT	TVA 10 %	TTC
	35,00 €	3,50 €	38,50 €